

JONZIER-INFO

Été 2017

Les Longues
Reisses

alt. 730 m



0 h 50



1 h 05



2 h 05



2 h 15

Jonzier par Epagny

Savigny par Murcier

Dingy-en-Vuache par Murcier

Chênex par Murcier

Les Granges

5 mn 

Prés Recoup (Parking)

5 mn 

Chênex par Les Granges

0 h 35 

Savigny par Jurens

1 h 20 

Dingy-en-Vuache par Jurens

1 h 30 

Jonzier-Epagny par Jurens

1 h 55 



Sommaire

Conseil municipal	4
Syndicats intercommunaux	10
Intercommunalité	12
Vie du village	16
Culture et loisirs	24
Infos pratiques	25

Permanence du Maire
Sur rendez-vous
mardi matin et vendredi soir

Ouverture du secrétariat au public

Lundi	14h00 à 17h00
Mercredi	10h30 à 12h30
Vendredi	14h00 à 19h30

Contact

 04.50.35.24.39

 mairiejonzier-epagny@orange.fr

 289, Route de Novéry
74520 JONZIER-EPAGNY

LE MOT DU MAIRE



A l'heure où j'écris ces lignes le thermomètre affiche des températures caniculaires, anormalement hautes pour la saison.

Nous venons de vivre un mois de juin record en température. S'il est beaucoup plus agréable que celui de 2016, il ne faut pas oublier un déficit important en eau dû à un hiver sec.

Le printemps que nous venons de vivre a été marqué par des échéances électorales à la fois nombreuses et importantes pour notre pays. Que ce soit l'élection présidentielle ou les législatives, bon nombre d'entre nous ont été surpris des résultats. Malgré une abstention malheureusement haute (un français sur deux ne s'est pas exprimé aux législatives) les français ont montré qu'ils voulaient un vrai changement politique.

Au niveau communal, rarement en milieu de mandat nous avons eu à traiter autant de projets importants:

- Agrandissement de la cantine
- Extension de la boulangerie
- Acquisition de la propriété de Mme Vialaron
- Rénovation de l'éclairage public
- Aménagement de la traversée d'Épagny
- Réfection de voirie à Epagny

Voilà dressée rapidement une ébauche du travail qui attend votre équipe municipale pour les mois à venir.

Je ne rentrerai pas aujourd'hui dans le détail de cette liste. Je vous tiendrai informé dès cet automne de l'avancée de certains.

Aujourd'hui, je vous parlerai simplement du Plan Local d'Urbanisme, projet pas forcément visible mais très important pour l'avenir de Jonzier et très compliqué à réaliser avec un cadre et des contraintes strictes.

Après avoir arrêté le PLU fin avril en Conseil Municipal, ce sont les instances associées qui doivent nous remettre leur avis. J'espère un résultat positif. L'étape suivante sera l'enquête publique cet automne et un arrêt, je l'espère avant la fin de l'année.

Vous serez tous largement informés des permanences du Commissaire enquêteur cet automne. Vous pourrez venir vous imprégner du dossier et déposer vos doléances en mairie.

L'équipe municipale a essayé à la fois de respecter le cadre et d'anticiper le développement de JONZIER-EPAGNY qu'il soit à la fois mesuré et qu'il anticipe l'avenir.

Je suis persuadé que certaines personnes ne seront pas satisfaites de nos choix, nous avons travaillé sereinement, sans parti pris, avec comme seule priorité l'intérêt général de JONZIER-EPAGNY.

Je suis content aujourd'hui de pouvoir justifier tous les choix réalisés. Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré durant de nombreux mois à la réalisation de ce PLU.

Comme chaque année la fin de la période scolaire avec ou sans examen et le passage au niveau supérieur fait partie du rituel, je souhaite plein de réussite à ceux qui ont une échéance importante à passer.

Pour nos primaires l'heure des vacances est également arrivée. Un grand merci à tout le corps enseignant pour son travail, à tous les membres du SIVU piloté par des élus de SAVIGNY et JONZIER qui par leur présence régulière et efficace toute l'année ont assuré une gestion sérieuse et régulière de toute l'organisation quotidienne afin que nos enfants aient un environnement favorable.

Bel été à vous tous, bonnes vacances à tous ceux qui partent et revenez en forme en septembre,

Michel Mermin

CONSEIL MUNICIPAL



Acquisition Maison Vialaron

Une commission a été créée pour étudier le devenir du bâtiment. Elle est composée de Michel MERMIN, David MERY, Virginie BOUVARD, Patrice LACHENAL, Christiane BOURAS, adjoints, de Matthias BLANDIN, Jean-Romain BRIQUE et Elodie BUSSAT, conseillers.

L'acquisition par l'établissement public foncier (EPF) se fera courant juillet. C'est ensuite l'EPF qui assurera le portage financier.

Le projet d'implantation d'une épicerie de proximité est en cours de réflexion.

Salle des fêtes

Salle des fêtes : des travaux ont été effectués dans la cave afin d'y créer une nouvelle pièce de stockage. Les employés techniques ont préparé le sol puis la dalle a été coulée par des bénévoles de l'association culturelle ainsi que deux élus. La municipalité remercie toutes ces personnes pour le travail effectué.

Le frigo de la salle des fêtes a été changé.

Auberge et logements communaux

Des devis ont été demandés pour le chauffage et le remplacement de porte-fenêtres.

Dans le cadre de la remise en état des sanitaires de l'Auberge la Goutte d'Or, il convient de rembourser à la Sarl SSBL l'achat des fournitures pour un montant de 289,10 €.

Logements

Lors du changement de locataire dans l'appartement au-dessus de l'auberge, des travaux de réfection (peinture) et de réaménagement (évier, meuble de cuisine, WC) ont été effectués courant avril.

Le montant du loyer sera de 642 €/mois hors charges à compter du 1^{er} mai 2017.

Ecole

Grillages : des devis ont été demandés pour la réfection de la clôture de la cour de l'école.

La validation de ces travaux dépendra du budget disponible.

Eglise

La société Annécienne d'Équipement (SAE) va procéder à la pose de quatre cadrans et à la réparation des cloches, pour un coût de 8 000 €.



CONSEIL MUNICIPAL

Projet agrandissement boulangerie

Choix de l'architecte : trois cabinets d'études ont transmis leurs propositions d'honoraires pour la mission de maîtrise d'oeuvre relative à ce projet, à savoir : Architecture Denis PERRET, Studio Architectes et JMS Architecture.

Suite à l'étude des différentes propositions, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre la moins-disante du cabinet d'architecture Denis PERRET pour un montant total de 29'200 € HT.

Etude de faisabilité : trois études ont été présentées :

- version n°1 : aménagement de l'atelier pâtisserie à l'étage à la place de l'appartement (non envisageable d'un point de vue légal et juridique du fait du conventionnement du logement par l'Etat).
- version n°2 : création d'une extension sur le parking actuel (suppression des places minutes), agrandissement de la surface de vente (ouvertures sur deux côtés). Logement actuel restant en l'état. Les élus notent le manque d'harmonie du bâtiment lié au décroché, côté route, et à l'encastrement de l'escalier qui monte au logement.
- version n°3 : semblable à la version n°2 mais sans le décroché, le bâtiment serait moins long sur l'arrière et l'escalier qui monte au logement ne serait plus enfermé entre deux bâtis. Le maintien de quatre places minutes est apprécié par les élus. Environ 70 m² de plus de surface créée pour la boulangerie, le logement serait conservé. Le coût de ce projet est estimé à 240 000 € HT.

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir le projet n°3. Le permis de construire correspondant sera déposé fin juillet.

Dans ce cadre, il convient également de faire appel à un bureau de contrôles. M. le Maire propose de contacter les sociétés Qualiconsult, Apave et Alpes Contrôles dont les propositions seront étudiées lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Environnement

Charte Nature en Ville : Mme Virginie BOUVARD présente à l'assemblée la charte « Nature en ville » de la Communauté de Communes du Genevois.

Elle précise notamment que cette action vise à améliorer la biodiversité dans la gestion des espaces publics communaux en développant une nouvelle approche de l'aménagement et de la gestion de ces espaces. La commune qui souhaite s'engager dans la préservation de la biodiversité sur son territoire a le choix entre 3 niveaux de protections. La commission environnement a déterminé le niveau 2 pour la Commune de Jonzier-Epagny, se fixant ainsi les objectifs suivants :

- Supprimer totalement les pesticides sur tous les espaces publics
- Faire un inventaire des éléments de biodiversité à valoriser
- Transformer le gazon en prairie
- Préserver autant que possible des arbres remarquables
- Protéger, restaurer ou créer des corridors écologiques
- Mettre en place une concertation des acteurs (élus, techniciens, agents) sur la conception et l'entretien des nouveaux aménagements

Matériels

- Acquisition d'un taille-haie thermique
- Réparation de la débroussailleuse et installation d'une prise remorque
- Photocopieur mairie : la société ACI propose de reconduire la location du photocopieur actuel en réduisant de moitié la location, soit un montant de 270 €/trimestre pour une durée de trois ans.

CONSEIL MUNICIPAL

Eclairage public

Le projet de rénovation de l'éclairage public, sur Epagny et Vigny, commencera au second semestre. Le coût du programme s'élève à environ 100'000 €.

Une subvention a été sollicitée auprès de la Communauté de Communes du Genevois dans le cadre du « Territoire à Energie Positive Croissance Verte (TEPCV) ». Différents travaux sont prévus en termes d'ajout de points lumineux notamment à Epagny sur la Route du Mont.

Assainissement

Cinq familles habitant Route du Mont n'ont pas souhaité la proposition de la Communauté de Communes du Genevois d'installer des pompes de relevage comme solution d'assainissement. Ils ont opté pour la mise en place d'une antenne privée et indépendante qu'ils prendront entièrement en charge.

Dans le cadre des travaux, le chemin du Pélan a été remis en état, des busages de fossés ont été faits. Afin que ce dernier reste piétonnier, des barrières ont été installées en haut pour des raisons de sécurité.

Dans le cadre de la gestion des eaux pluviales lié aux travaux d'assainissement, une demande de subvention au F.D.D.T. (Fonds Départemental au Développement des Territoires) a été déposée.

Un montant de 24'000 € a été accordé par le Conseil Départemental.

Dans le projet actuel sur l'ensemble du hameau d'Epagny, des maisons d'habitations et l'exploitation agricole du GAEC Au Coucher du Soleil ne sont pas prises en compte. Un courrier des associés du GAEC a été adressé au service « assainissement » de la Communauté de Communes du Genevois pour demander à être raccordé.

Contentieux

M. et Mme BELIN /Commune

M. et Mme BELIN, anciens gérants de l'Auberge la Goutte d'Or, ont engagé une procédure judiciaire devant le TGI de Thonon-Les-Bains, à l'encontre de la commune.

Dans le cadre de ce dossier, il convient d'autoriser M. le Maire à pouvoir ester en justice ainsi que de choisir un avocat. Me GONNET a été désigné comme avocat de la commune dans le cadre de ce dossier.

M. et Mme DUPERRIER /Commune

La requête de M. et Mme DUPERRIER a été rejetée par la Cour Administrative d'appel de Lyon le 11 avril 2017.

Le dossier a été porté devant le Conseil d'Etat, juridiction la plus haute en la matière, par M. et Mme DUPERRIER.

La commune a mandaté l'étude SCP PARMENTIER et DIDIER, basée à PARIS pour la représenter et défendre ses intérêts.

Site internet

En ligne depuis ce printemps, pour tout connaître de la commune, une seule adresse

www.jonzier-epagny.fr

- N'hésitez pas à faire vos commentaires, critiques.
- N'hésitez pas à venir enrichir son contenu.

CONSEIL MUNICIPAL

Urbanisme*Certificats d'urbanisme :*

Heike CHARPIOT : parcelle A 1003 – 14 Route du Mont - un sursis à statuer sera opposé pour tout dépôt de permis de construire sur cette parcelle.

Heike CHARPIOT : parcelle A 1015 – 14 Route du Mont

Heike CHARPIOT : parcelle A 1016 - 14 Route du Mont

Michel CHEVALLIER : parcelles B 1532, B 939, B 940 et B 1146 – Route de Chez Cotin

Commune de Jonzier-Epagny : parcelles B 1866 - B 1867 - Route Au Long Perrier

Katia DONZE : parcelle B 1821 – vente d'un appartement - Route de Novéry.

Me PISSARD : vente PALMER - B 1468 et 1470 – 1050 Route de la Grotte.

Me ROCHETTE : vente BOURGUIGNON – B 414 – 891 Route du Champ à la Moine – notification de la commission urbanisme : présence d'un emplacement réservé sur cette parcelle.

Me AUGEROT-BESSON - vente SAUTIER – B 1811, 1816, 1818, 1819 - 22 Chemin du Sojard.

Serge BOSSAY : parcelle – B 1409 – projet n°1 construction de 2 maisons individuelles : **Avis favorable.**

Serge BOSSAY : parcelle – B 1409 – projet n° 2 construction de 3 maisons individuelles : **Avis défavorable** – une parcelle se situant en zone agricole.

Déclarations préalables :

Catherine AUDIN : A 964 - 47 Passage St Sébastien - pose de panneaux photovoltaïques : **Avis favorable.**

Florent DEROBERT : B 1538 – 1160 Route de Chez Cotin - ravalement de façade : **Avis favorable.**

Joseph DEROBERT : B 1537 – 1150 Route de Chez Cotin - ravalement de façade : **Avis favorable.**

Louis EGIDO : 89 Route de la Crapière - clôture le long du chemin – hauteur 1.40 m maximum : **Avis favorable.**

Jérôme PROU : B 1213 – 64, lotissement Aux Tirées - abri de jardin : **Avis favorable.**

Grégory HERMANN : B 605 – 64 Chemin de Fontanille – apport de pièces complémentaires - démolition véranda + agrandissement : **Avis favorable.**

Pierre EVRARD: B 1377 – Lotissement sur les Mules - construction d'un abri ouvert : **Avis favorable.**

Philippe VINCENT : B 1497-1804 – Route du Champ à la Moine – pose d'une clôture : **Avis favorable** avec un retrait du domaine public de 1,20 m suite à une visite sur place de la commission.

Matthieu EHRHART : B 341 et 343 – 137 Route des Maréchaux – remplacement de fenêtres : **Avis favorable.**

Gustave MERY : B 402 - 921 Route de Vigny – rénovation de la toiture : **Avis favorable.**

Philippe SAUTIER : B 248 – 65 Route de l'Eau Noire - construction d'une pergola : **Avis favorable.**

Joseph DEROBERT: B 1537 – 1150 Route de Chez Cotin - véranda : **Avis favorable.**

Frédéric GRECARD : B 369 – 890 Route de Vigny – aménagement terrasse et création d'une clôture : **Demande de pièces complémentaires.**

Marie-Frédérique GUERRAZ B 1640 - 310 Route de Novéry – suppression d'une ouverture – remplacement d'une porte de garage - ravalement de façades : **Avis favorable.**

CONSEIL MUNICIPAL

Permis de construire : (avis en attente de la décision du service instructeur)

David JOUHANNEAU : B 939-940 – Route de Chez Cotin - rénovation d'une ancienne ferme : **Avis favorable.**

Philippe BULIER : A 948 – 800 Route du Mont – construction d'une maison individuelle : **Avis défavorable** - le conseil municipal, à l'unanimité, décide de surseoir cette demande compte-tenu de l'état d'avancement de la révision du PLU.

Fabien IANNAZONE : B 414 – 891 Route du Champ à la Moine – construction d'une maison individuelle : le service instructeur devra examiner précisément certains points.

Permis de construire modificatif : (avis en attente de la décision du service instructeur)

Jérôme PROU : B 1213 – 64, lotissement Aux Tirées – modification de la surface de plancher : **Avis favorable.**

Dans le cadre du permis de construire de M. RONAT et de Mme FERRIE - Route de la Crapière (B n°1879), il convient d'autoriser le passage d'une canalisation d'eaux pluviales sur le domaine privé de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette servitude de passage souterraine et autorise M. le Maire à signer la convention telle que proposée.



Avancement de la démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme

Lors de la réunion du Conseil Municipal du **25 avril**, Mme Christiane BOURAS, adjointe à l'urbanisme, rappelle les raisons qui ont conduit la commune à décider d'engager la révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.) sur l'ensemble du territoire de la commune ainsi que les modalités, selon lesquelles, la concertation avec la population a été mise en œuvre.

Une présentation est effectuée avec les principales options, orientations et règles que contient ce projet de P.L.U. ainsi que

le bilan qu'il convient de tirer de la concertation. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de clore la concertation avec le public et d'en tirer le bilan.
- d'arrêter le projet de plan local d'urbanisme.

Le projet de P.L.U. arrêté a été transmis pour avis aux personnes publiques et autres instances appelées à s'exprimer sur le projet.

Fin juin, la Communauté des Communes du Genevois a donné un avis favorable, avec réserves :

- une densité de construction trop faible dans certains secteurs.
- un nombre de logements aidés insuffisant.

Courant juillet, le PLU sera examiné par la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

L'enquête publique est en cours de préparation, une publicité paraîtra dans les journaux dans la rubrique des annonces légales, une demande au tribunal administratif a été faite pour désigner un commissaire enquêteur. **L'enquête aura lieu du 18 septembre au 20 octobre.**

Permanence du commissaire enquêteur, en mairie :

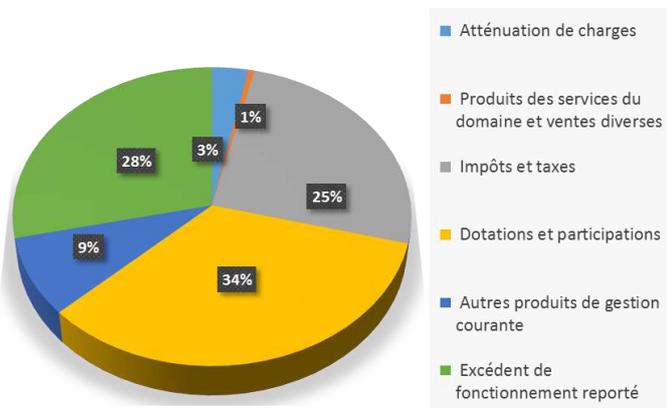
- Mardi 26 septembre 9h - 12h
- Vendredi 6 octobre 17h - 20h
- Mardi 10 octobre 9h - 12h
- Vendredi 20 octobre 17h - 20h

Au terme de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rendra son rapport dans un délai maximum d'un mois. En fonction des remarques et des différents avis des personnes associées, le nouveau PLU sera éventuellement modifié pour une approbation avant la fin de l'année.

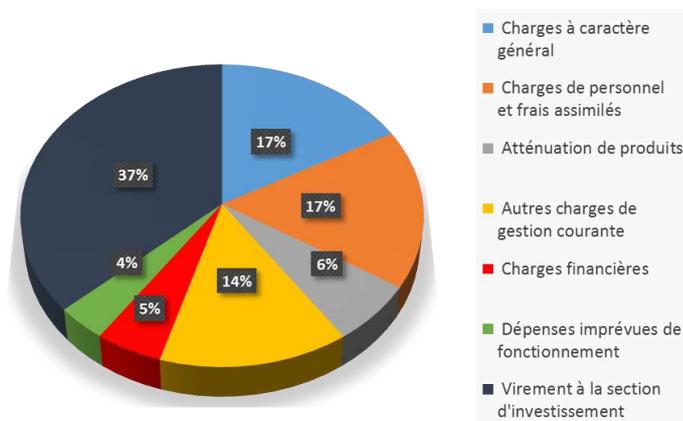
CONSEIL MUNICIPAL

Budget

Fonctionnement - Recettes



Fonctionnement - Dépenses



BUDGET : 1'147'200.36 €

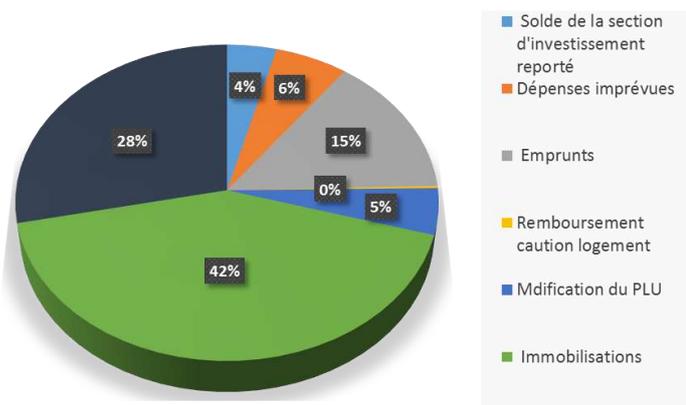
Remboursement poste secrétariat SIVU école 36'400 €

Fonds genevois 310'000 €

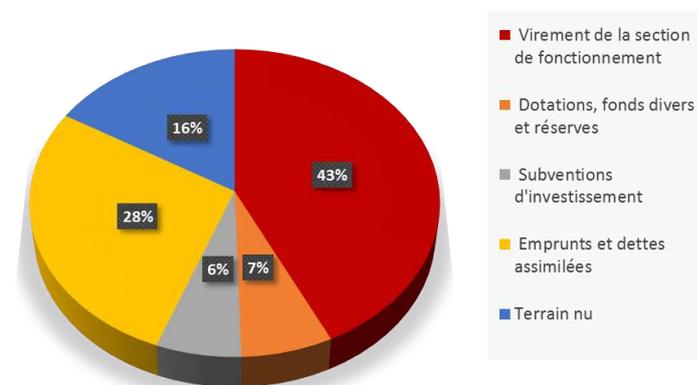
Bâtiments (publics + logements) 40'000 €
Charges de personnel 195'230 €

Contribution syndicats intercommunaux (école, SYANE, SIV, Sport) 107'941 €

Investissement - Dépenses



Investissement - Recettes



Place d'Epagny + voiries 208'785€
Modernisation éclairage public 100'000 €

Agrandissement cantine 282'360 €

BUDGET : 981'665.56 €

Emprunt Agrandissement cantine 272'918 €

Subventions

- ◆ MJC du Vuache : **9'079 €**
- ◆ Centre Léon Bérard : **150 €**
- ◆ Bibliothèque de Vers : **150 €**
- ◆ Handisport : **150 €**
- ◆ Animaux secours : **765 €**
- ◆ AFCT 74 (Association des Familles de Traumatés Crâniens et Cérébro-Lésés) : **150 €**

Vote des taxes communales

- ◆ Taxe d'habitation : **12,69 %**
- ◆ Taxe foncière bâti : **8,93 %**
- ◆ Taxe foncière non-bâti : **44,02 %**

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVU DES ECOLES JONZIER-SAVIGNY

Personnel

Le personnel est reconduit pour la rentrée de septembre 2017.

De retour de congé maternité, Cyrielle BAUDET a demandé une diminution de son temps de travail.

Logiciel cantine-garderie

L'installation et les formations se terminent, il sera opérationnel pour la rentrée.

Le portail famille, plateforme internet permettant de gérer l'inscription des enfants aux services périscolaires et à la cantine sera ouvert aux parents début octobre.

Marché de restauration scolaire

Selon les critères définis (prix 40%, qualité 40%, approvisionnement 20%), c'est la société SHCB qui a remporté le marché de fourniture de repas pour la cantine. Le contrat est d'un an.

Effectifs

Les effectifs augmentent pour la rentrée 2017. Les inscriptions s'élèvent à 112 élèves à l'école maternelle et 99 élèves à l'école élémentaire.

Les petite, moyenne et grande sections suivront une nouvelle méthode d'apprentissage (méthode Alvarez) et constitueront 3 multi-niveaux.

Entretien école maternelle

Il est désormais assuré par la société Clairenet.

NAP

Les inscriptions aux 3 sessions ont connu beaucoup de succès.

Une représentation le 7 avril a été organisée par le SIVU, aidée par l'APE. Les parents d'élèves et intervenants ont apprécié cette initiative. M. MERY, président du SIVU des écoles, remercie les membres de l'APE ainsi que les intervenants.

Retrait des cartes de bus Jonzier/Savigny, Collège, Lycée

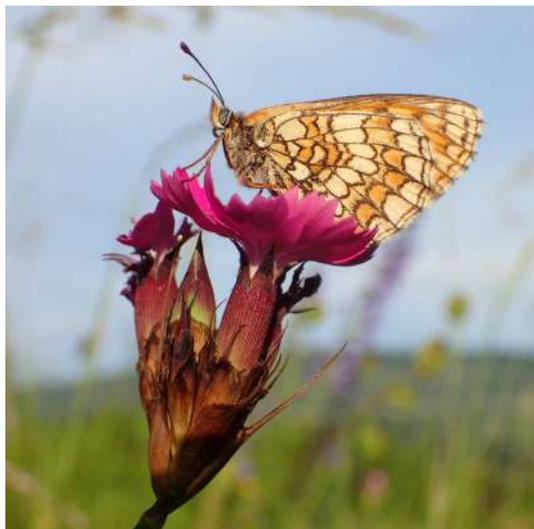
Fin août, en mairie



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Animations dans les Espaces Naturels Sensibles

Plusieurs sorties découvertes vous sont proposées cet été par le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) dans le cadre du programme d'animations ENS du Département de la Haute-Savoie :



Vendredi 21 juillet de 20h à 00h

Chaumont

« *La nuit, tous les papillons ne sont pas gris - 2* »

Au sein d'une remarquable prairie sèche et aux côtés des deux naturalistes chevronnés, participez à une chasse nocturne aux Hétérocères (papillons de nuit) : captures, identifications et inventaires.

Rendez-vous à 20h sur le parking situé à l'entrée du Moto-cross de Chaumont.

Animateurs : Jacques BORDON de la SEPNS et Luc MERY d'Apollon74.

Samedi 9 septembre de 14h à 17h30

Valleiry

« *Le monde enchanté des araignées* »

Au sein de la remarquable pinède à molinie des Teppes de la Repentance, participez à la capture, à l'identification et à l'inventaire des différentes espèces d'araignées présentes sur le site.

Rendez-vous à 14h sur le parking de la gare de Valleiry.

Animateur : Luc MERY d'Apollon74.



Ces animations « gratuites » sont financées par le Département de la Haute-Savoie.

Prévoir de bonnes chaussures ou des bottes, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac pour le dîner du 21 juillet.

Inscriptions obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr

INTERCOMMUNALITÉ**Informations et renseignements gratuits, confidentiels et anonymes**

- La haie de votre voisin dépasse sur votre propriété et après l'avoir sollicité, le problème n'est pas réglé ?
- Vous êtes séparé(e) de votre conjoint, ce dernier ne paie pas la pension alimentaire et vous ne savez pas comment faire ?
- Votre employeur vous propose une rupture conventionnelle de contrat et vous ne savez pas ce que c'est ?
- Vous êtes en litige avec la CAF et vous n'arrivez pas à vous faire entendre ?
- Vous voulez organiser votre succession mais vous ne savez pas comment faire ?
- Vous avez reçu une décision de justice et vous ne comprenez pas ce qu'elle signifie ?
- Vous êtes victimes d'un accident de la route et vous ne savez pas comment faire pour que votre préjudice soit pris en compte ?

Pour toutes ces questions, la Maison Transfrontière de Justice et du Droit (MTJD) de Saint Julien en Genevois a la réponse.

**Des juristes sont à votre disposition gratuitement* pour répondre à vos questions juridiques dans divers domaines.**

- **droit de la famille et droit des personnes** : séparation, divorce, garde d'enfants, pension alimentaire, changement de nom, de prénom, reconnaissance d'enfant, mise en place de tutelle ou curatelle.
- **droit du travail** : contrat de travail, licenciement, heures supplémentaires, inaptitude, harcèlement, rupture conventionnelle, démission, préavis
- **droit de la consommation** : délai de rétractation, objet non conforme, litiges opérateurs mobiles, fournisseurs d'accès internet, achat/vente de véhicule, sociétés de recouvrement
- **droit du logement** : préavis, dépôt de garantie, dégât des eaux, augmentation de loyer, résiliation de bail, expulsion),
- **droit civil plus largement** : procédures avec huissier de justice, problèmes de voisinage : bruits, dégradations, mitoyenneté, arbres/haies, servitudes de passage ; renonciation à succession),
- **droit pénal** : condamnations, amendes, retrait/annulation permis de conduire, aménagement de peine, effacement casier judiciaire.

Pour tous les autres domaines juridiques, vous ne repartirez pas sans réponse. Les Juristes de la MTJD vous orientent vers d'autres professionnels dans la structure ou à l'extérieur.

INTERCOMMUNALITÉ

Orientations vers des professionnels

En plus des permanences juridiques quotidiennes assurées par les juristes, la MTJD peut vous proposer différents rendez-vous

- avec **le conciliateur de justice** afin de régler un litige civil à l'amiable (voisinage, consommation, locataire/propriétaire, dettes, achat/vente véhicule),
- avec **l'association d'aide aux victimes** (AVIJ 74) si vous êtes victimes d'une infraction pénale (vol, agression, accident de la route, escroquerie)
- avec **le délégué du Défenseur des Droits** si vous avez un litige avec une administration (CPAM, CARSAT, CAF, Trésor Public, RSI, Pôle Emploi) ou si vous êtes victimes d'une discrimination (au travail, pour l'attribution d'un logement social ou d'une aide sociale),
- ou enfin, vers **le notaire** si vous vous apprêtez à vendre ou à acheter un bien immobilier, à faire une donation ou à recevoir un héritage.

Outre le fait qu'elle soit en lien constant avec le Tribunal de Grande Instance de Thonon Les Bains dans sa mission de traitement de la petite délinquance*, la MTJD oriente vers les professionnels les plus compétents pour répondre à vos questions ou pour vous aider dans vos démarches.



Ainsi, vous pouvez être orienté vers un avocat, un huissier de justice, une association spécialisée dans le droit du logement (ADIL 74), vers les médiateurs familiaux (Ecole des Parents et des Educateurs), vers un tribunal, vers un écrivain public ou encore une administration.

Mise à disposition de documents et formulaires

Même si la Maison Transfrontière de Justice et du Droit ne fait pas les démarches pour vous, elle met à votre disposition des documents et des formulaires : plaquettes informatives, plaquettes des partenaires, requêtes en justice pour saisir le juge aux affaires familiales, le juge de proximité ou le Conseil des Prud'hommes, le formulaire pour obtenir la copie d'un jugement, des modèles de courrier comme la demande d'effacement du casier judiciaire ou une lettre de démission, les dossiers de demande d'aide juridictionnelle, la déclaration d'autorité parentale conjointe, le dossier pour la demande de changement de nom et bien d'autres encore.

**La Maison Transfrontière de Justice et du Droit fait aussi office de « petit » tribunal puisqu'elle traite les infractions pénales de faible gravité. En effet, sur réquisition du Procureur de la République, les délégués de ce dernier assurent la mise en œuvre des mesures alternatives aux poursuites, concernant la « petite délinquance ».*

INTERCOMMUNALITÉ**La Maison Transfrontière de Justice et du Droit est le lieu par excellence de la justice de proximité du territoire.**

Etablissement judiciaire créé en 2011 et placé sous l'autorité du Président et du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Thonon Les Bains, la Maison Transfrontière de Justice et du Droit est un service public à disposition des habitants du territoire.

**26 avenue de Genève
74160 Saint Julien en Genevois.**

HORAIRES D'OUVERTURE :

**lundi à jeudi de 08h30 -12h00 et 13h30 - 17h00
vendredi matin de 08h30 - 12h00**

Téléphone : (+33) 4 50 74 86 86

Courriel : mtjd@cc-genevois.fr

Permanences des intervenants	
Délégué du Défenseur des Droits	2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi après-midi du mois sur rendez-vous (13h30 à 17h)
Conciliatrice de justice	Jeudis après-midi sur rendez-vous (13h30 à 17h)
Association d'aide aux victimes	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le forum des seniors se tiendra à Saint Julien, le 14 Novembre à l'ARANDE.

Il réunit tous les partenaires sociaux pour vous conseiller sur ce qu'il existe sur le territoire afin d'améliorer votre bien être ou celui d'un proche.

Actuellement la majorité des personnes qui fréquentent le forum, sont domiciliées à Saint Julien ou à proximité. Afin de permettre à un maximum de personnes de bénéficier de ce service, la Communauté des Communes du Genevois mettra à disposition de ceux qui en feront la demande, un transport gratuit.

Si vous êtes intéressé, **veuillez le faire savoir en mairie**

Micro crèche de Savigny

La structure « **Les Oursons** » a ouvert ses portes le 27 mars dernier.

Elle peut accueillir jusqu'à 10 enfants, âgés de 2 mois et demi jusqu'à l'âge de 4 ans, à temps plein ou à temps partiel.

Elle se situe au 70 route du chef lieu (en dessous de l'école maternelle) et elle est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Cette dernière est gérée par le Service Petite Enfance de la Communauté de Communes du Genevois.

**Service Petite enfance
Guichet unique d'information**

Bât. Athéna entrée 2

38, rue Georges de Mestral

Archamps Technopôle

74160 ARCHAMPS

04 50 95 91 40

du lundi au vendredi de 9h à 11h

petite-enfance@cc-genevois.fr



INTERCOMMUNALITÉ

L'ADMR Viry-Vuache est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 dirigée par des bénévoles. L'association naît de la fusion en 2005 entre l'ADMR de Viry (créée en 1979) et l'ADMR du Vuache (Créée en 1984).

Elle accompagne les personnes âgées et personnes en situation de handicap dans les actes quotidiens de la vie : Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi présence relationnelle. L'ADMR accompagne aussi les familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables comme par exemple les grossesses à risque, maladie d'un enfant, naissances multiples... Dans un autre contexte, l'ADMR intervient auprès de personnes n'ayant pas forcément le temps d'entretenir leur lieu de vie et souhaitant du ménage de confort. Une large palette de services qui répond aux besoins de chacun.

L'ADMR Viry-Vuache ce sont 18 aides à domicile qui interviennent sur les 10 communes suivantes : CHENEX, CHEVRIER, DINGY-EN-VUACHE, JONZIER-EPAGNY, PRESILLY, SAVIGNY, VALLEIRY, VERS, VIRY, VULBENS.

Les bénéficiaires de l'ADMR peuvent obtenir une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu à hauteur de 50% des dépenses effectives.

L'ADMR VIRY-VUACHE recrute des bénévoles.

Pour tout renseignement, le bureau de l'ADMR est ouvert au public du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30. Vous pouvez nous joindre par téléphone au **04 50 04 86 45** ou par mail à l'adresse accueil.viryvuache@fed74.admr.org.



TÉLÉALARME 74

ROMPRE L'ISOLEMENT ET ASSURER LA SÉCURITÉ À DOMICILE



Pour tous ceux qui sont seuls et pour votre sécurité, le Conseil général de la Haute-Savoie a créé et mis en place le service de la téléalarme

Ceci vous permet de joindre un membre de votre famille ou les pompiers en cas de chute ou autres problèmes.

Ce service est facturé 20 € par mois, la commune de Jonzier-Epagny, par l'intermédiaire du CCAS, peut prendre en charge 50% du coût.

Pour tous renseignements, téléphoner à la mairie aux heures de permanence.



VIE DU VILLAGE

Un passage royal à l'heure estivale pour les élèves de CM du RPI de Jonzier-Epagny et Savigny!



C'est une semaine riche en découvertes et en émotions que les 47 écoliers des classes de CM1 et CM2 ont vécu du 27 au 30 mars 2017. Tout ce petit monde s'est rendu dans le Val de Loire, dans le cadre du projet d'école.

Sur les traces du roi François 1^{er} tout d'abord, les élèves ont été éblouis par l'architecture du château de Chambord, son immense parc et son prestigieux escalier à double révolution.

Après les prouesses architecturales de la Renaissance, ils ont été accueillis comme dans un cocon sur le site troglodyte de la Magnanerie. Ils ont pu découvrir l'histoire de la production de soie en Touraine et l'élevage de vers à soie.

Être en Val de Loire, c'est être au bord du plus long fleuve de France. Un passage à l'observatoire Loire leur a permis d'être sensibilisés autour du fleuve et de son milieu naturel riche et diversifié, mais fragile.

C'est ensuite au clos Lucé, qu'ils découvraient l'univers passionnant de Léonard de Vinci, l'artiste et ingénieur aux multiples facettes, qui les a captivés.

Le séjour se finissait par la visite de Blois, ancienne résidence royale, où les élèves ont pu contempler les vestiges de cette époque.

C'est grâce à l'Association des Parents d'élèves, au conseil départemental, aux communes de Jonzier-Epagny et Savigny, à l'Association culturelle de Jonzier-Epagny, aux parents et aux enseignantes de CM que ce séjour culturel a pu voir le jour. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour rendre cette aventure possible. Sans oublier l'association Atout Groupes, organisatrice du séjour et leur coordinatrice, Caroline, présente durant les 4 jours auprès des 53 hauts-savoyards, et qui les a guidés avec brio et bonne humeur!



VIE DU VILLAGE



Samedi 8 juillet



C'est année encore, après plus de 20 ans d'existence, vous étiez nombreuses et nombreux.

Plus de 500 repas servis, les Barracoins au sommet de leur art, Matthias et Pascal en pleine forme et un magnifique feu d'artifice.

Sans l'effort des bénévoles des différentes associations de la commune (culturelle, chasse, parents d'élèves, foot), le succès ne serait pas au rendez-vous.

Pour que cette fête perdure, rejoignez l'équipe et vous pourrez participer à la décoration, à la préparation ou au service du repas.....et tout ceci dans la bonne humeur!!!

N'hésitez pas, contactez Yves Duparc au 04 50 35 23 47

Nous vous attendons et serons heureux de faire vivre cet événement avec vous.

VIE DU VILLAGE

Nettoyage de Printemps

Le samedi 25 mars, sous un ciel un peu couvert, nous avons donné rendez-vous aux plus courageux de notre commune pour le traditionnel nettoyage de printemps.

Après un petit déjeuner d'encouragement, les participants ont choisi le parcours qui leur convenait le mieux et se sont lancés sur les routes et les chemins de notre commune afin de les débarrasser des débris jetés à l'abandon tout au long de l'année écoulée.

La trentaine de participants a rempli une douzaine de sacs de papiers et de plastiques tandis que les verres collectés ont été triés afin de les jeter dans les containers des tris sélectifs.

Cette année encore, la quantité récoltée est en nette diminution, signe que nous sommes tous sensibilisés au respect de la nature et de notre environnement et nous nous en réjouissons.

Vers 11H30, toutes les équipes se sont retrouvées à la mairie et c'est sous un soleil radieux que le verre de l'amitié a été partagé.

La commission environnement remercie toutes les personnes qui ont participé à cette matinée citoyenne et leur donne rendez-vous l'année prochaine.



Chasse aux œufs

C'est par une belle journée de printemps, le 22 avril, que la seconde édition de la chasse aux œufs a eu lieu sur le Mont de Vigny.

Comme l'an dernier, c'est une quarantaine d'enfants de Jonzier-Epagny qui ont fait le déplacement en famille.

La chasse était organisée en 2 départs, les plus jeunes tout d'abord puis les plus grands.

Tous les œufs ont par la suite été partagés, pour le plus grands bonheur des enfants.

Un goûter a ensuite été offert à tous les participants ainsi qu'à leurs parents.

Un grand merci à la commission environnement pour l'organisation de cet après-midi.



VIE DU VILLAGE

Voyage des aînés

Un beau car de 2 étages attendait les 71 personnes de JONZIER et SAVIGNY le matin du 8 juin pour les acheminer au pays des Helvètes.

Les participants ont pu admirer au passage le lac Léman et les coteaux de vignes du Lavaux avant l'arrivée à Gruyère.

Là, ils ont apprécié la visite de la fabrique du fromage local. Ils ont reçu en cadeau un fameux échantillon de dégustation.

Puis un temps de liberté pour chacun a permis de pouvoir visiter le magnifique village fleuri de Gruyère et son château médiéval perché sur son promontoire.

Nous avons ensuite rejoint le restaurant typique « LES FLEURS DE LYS » où nous attendait la traditionnelle fondue suivie de la fameuse double crème meringue en dessert.



Moment incontournable sur la route du retour, la visite de la fabrique du chocolat CAILLER. Nous avons traversé le temps avec tout l'historique de ce breuvage puis sa transformation telle que nous le connaissons aujourd'hui, la provenance des différents ingrédients ainsi que tous les acteurs de cette industrie. Chacun a pu se régaler des différents carrés offerts par la maison.

Repus et contents, « la jeune troupe » est repartie car nous étions attendus à SAVIGNY, mais un Savigny village du canton de Vaud, où la municipalité nous a accueilli chaleureusement dans la salle des fêtes. Devant un lunch bien arrosé, les convives ont pu écouter une talentueuse chorale locale. Les 2 SAVIGNY ont promis de se revoir bientôt.

Le retour fut très agréable grâce au talent du chauffeur de car et à la bonne humeur ambiante.

Merci aux organisateurs et à nos deux municipalités pour cette excellente journée.



VIE DU VILLAGE



FC Vuache retour sur 2016-2017

La saison se termine, c'est l'heure du bilan avec son lot de satisfactions et des déceptions.

Avant tout je voudrai remercier ici tous les bénévoles qui donnent de leur temps, un peu, beaucoup et toujours passionnément...sans eux le club n'existerait pas.

Merci aux parents qui par leur présence et leur soutien contribuent à la bonne dynamique de notre club.

Au niveau des réussites le zoom portera sur notre jeune arbitre, Théo, qui a brillamment officié tout au long de sa première saison, assurant parfaitement son nouveau rôle et progressant rapidement à chaque match. Bravo à lui pour sa persévérance et sa ténacité nous savons tous que l'arbitre ne joue jamais une partie facile.

Le FC Vuache, c'est aujourd'hui 200 licenciés, dont 103 jeunes de 6 à 13 ans, mais c'est également 20 dirigeants qui accompagnent tous les weekends nos jeunes. Le terrain est utilisé chaque jour de la semaine pour les entraînements de nos différentes équipes.

Zoom résultats

Déception pour les séniors 1 qui sont rétrogradés en 2^{ème} division, après un bon premier tour où tous les espoirs étaient permis. Notre fin de saison, non épargnée par les blessures qui ont considérablement affaibli notre effectif fut difficile.

Gageons que la saison prochaine la dynamique de la victoire portera haut les couleurs jaune et bleu !

Le contrecoup s'est fait sentir aussi pour notre équipe 2, puisqu'elle a dû largement compléter l'équipe première, ils terminent toutefois 6^{ème} de leur championnat.

Pour nos jeunes de 15 à 19 ans nous sommes engagés en groupement avec le club voisin de VIRY.

Les U19 terminent 9^{ème} en 1^{ère} série, avec un bon début de championnat, mais avec un effectif limité, ils n'ont pu tenir la distance. Nos 17 ans réalisent un très bon parcours, à la 3^{ème} place, une belle saison sportive. Les U15 A ont eux aussi accompli une belle saison, jouant la montée jusqu'à la fin du championnat, mais finissent 3^{ème} à 2 points du leader. Ils ont également disputé les ½ finales de la coupe de district : un grand bravo pour ces belles performances.

VIE DU VILLAGE

Notre école de foot forte de 103 jeunes participe tous les samedis à différents plateaux, l'esprit du jeu l'emporte sur l'enjeu. Ils découvrent leur sport favori, tant aux entrainements, que par la compétition, sans classement. Tous les mercredis ce ne sont pas moins de 60 enfants de 6 à 9 ans qui fourmillent sur le terrain. Merci à tous les accompagnateurs pour le dévouement et la transmission des valeurs.



Nous avons terminé notre saison par notre traditionnel tournoi de pentecôte, samedi toute la journée pour les jeunes et le dimanche le tournoi séniors avec 20 équipes. Une nouveauté cette année, chaque équipe devait présenter une fille dans son équipe. Tout le monde était très satisfait. Nous avons connu une belle réussite tout au long de ce weekend, un peu arrosé, mais pas trop....Rendez-vous en 2018 !

Nouveauté 2018

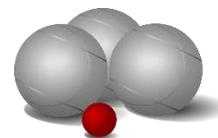
Le club a embauché une jeune apprentie qui accompagnera l'école de foot, mais également participera aux travaux administratifs. Elle effectue un BEPJEPS sport collectif en apprentissage, 50% en club et 50% en formation à sport Léman.

Bienvenue au FC VUACHE, Cindy.

Manifestation :

Samedi 02 septembre tournoi de pétanque en triplette

Rendez-vous au stade



Et pour plus d'infos retrouvez nous sur www.fc-vuache.com

VIE DU VILLAGE



Ça y est, chers élèves, vous pouvez jeter les cartables !

L'année scolaire 2016-2017 vient de s'achever, c'est les vacances pour vous chers élèves, mais aussi pour tout le corps enseignant, les dames de la cantine, les dames de la garderie et l'Équipe APE !

Une année scolaire qui s'est bien terminée sur une note festive : la fête de la musique à Jonzier suivi de la kermesse des 2 écoles à Savigny !

Que de bons moments partagés en équipe...mais il est temps pour moi de tourner la page !



VIE DU VILLAGE



Et oui, déjà 6 ans d'APE et 5 ans en tant que présidente dans cette belle aventure humaine !

Aventure pleine de joie et de bonne humeur, tout cela je le dois à une équipe de parents dynamiques et prêts à donner leur temps et leur énergie sans rien demander en retour ! Tout ce monde qui œuvre pour le même but, un but sain, qui est, permettre aux enfants de Jonzier et de Savigny de se construire des souvenirs inoubliables à travers de beaux voyages périscolaires, autrement dit, leurs permettre de grandir...

C'est tout ça l'APE, et c'est pour ça que : « The show must go on ! »

Bel été à toutes et à tous

Et...rendez-vous à l'assemblée générale pour élire un nouveau bureau APE le mardi 19 septembre 2017 à 20h30, à la salle citoyenne de Savigny.

Anne Eychenne et son Équipe

Notre site www.ape-jonziersavigny.fr ou notre email ape.jonziersavigny74@gmail.com

KERMESSE



CULTURE ET LOISIRS



Découvrez, explorez, vivez le Genevois

Pour préparer votre été, l'équipe de l'Office de Tourisme vous attend avec de nombreuses idées pour vos sorties, vos loisirs et plein d'autres bons plans à deux pas de chez vous.

Le Pass Genevois Loisirs, un max d'activités à prix mini !

Il permet de bénéficier de réductions intéressantes auprès des partenaires loisirs de l'Office de Tourisme.



Valable du 04 avril au 30 septembre 2017, il est téléchargeable en ligne sur le site: tourisme-genevois.fr (Rubrique : Préparer son séjour/ Bons plans) et disponible à l'accueil de l'Office dans la galerie commerciale du Vitam.

Nouveauté : Le guide Petits Malins, le meilleur ami des parents

Réalisé en collaboration avec Annemasse Tourisme, le guide "Les Petits Malins" est l'antisèche indispensable pour fabriquer un maximum de souvenirs en famille !



Un concentré d'activités de 0 à 12 ans, de quoi occuper les grands et petits curieux avec des loisirs originaux. Disponible en téléchargement sur le site tourisme-genevois.fr (Rubrique : Préparer son séjour/Brochures) et à l'accueil de l'Office dans la galerie commerciale du Vitam.



monts-geneve.com votre évasion nature

Les massifs du Salève, des Voirons et du Vuache vous réservent un voyage au sommet ! Au programme : Randonnées tous niveaux, balades au pas de l'âne ou équestre, parapente, sorties thématiques...

Et plus encore sur monts-geneve.com

- ARCHAMPS
- BEAUMONT
- BOSSEY
- CHESEX
- CHEVRIER
- COLLONGES-SOUS-SALEVE
- DINGY-EN-VUACHE
- FEIGERES
- JONZIER-EPAGNY
- NEYDENS
- PRESSILLY
- SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- SAVIGNY
- VALLEIRY
- VERS
- VIRY
- VULBENS

Nous contacter
 Nous rencontrer
 Nos horaires
 Nous écrire

Tél. : +33 (0)4 50 04 71 63 - E.mail : info@tourisme-genevois.fr www.tourisme-genevois.fr Genevois Tourisme
 Vitam - 500 route des Envignes - 74160 Neydens - Coordonnées GPS : 46.12310598, 6.0948801
 Du Lundi au Samedi : de 10h à 13h et de 14h à 18h, sauf les Mardis et Jeudis hors vacances scolaires
 Le dimanche de mi-juillet à mi-août de 10h à 14h
 Domaine de Chosal - 92 rue Ada Byron - Archamps Technopole - 74166 Saint-Julien en Genevois Cedex

INFOS PRATIQUES



NOUVEAUX HORAIRES

À COMPTER DU

1^{er} JUILLET 2017

NEYDENS

Fermée le mardi matin

Chemin de Fillinges - T. 06 27 82 12 78

VULBENS

Fermée le jeudi matin

Près d'Intermarché - T. 06 27 82 12 78

ÉTÉ de mars à octobre

lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h - 12h et 14h - 18h
mardi : 14h - 18h
samedi : 9h - 18h

lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 14h - 18h
samedi : 9h - 18h

HIVER de novembre à février

lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
9h - 12h et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
samedi : 9h - 17h30

lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h - 12h et 14h - 17h30
jeudi : 14h - 17h30
samedi : 9h - 17h30



INFOS PRATIQUES

Travailleurs Frontaliers



Le montant de la compensation financière versé à la commune de Jonzier-Epagny est calculé en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur notre territoire. Les fonds frontaliers sont nécessaires à la collectivité pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille. Si vous êtes travailleur français ou européen avec une carte de travail, ou travailleur suisse, domicilié sur la commune de Jonzier-Epagny ou encore travailleur avec la double nationalité suisse-française, pensez à vous faire recenser en mairie.

IMPORTANT: Le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité !!!!

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.



Démarche à effectuer à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité et un justificatif de domicile

Covoiturez sur
COVOITURAGE-LEMAN.ORG
MÊME TRAJET, MÊME VOITURE.

Service Eau et Assainissement CCG : **04 50 959 960**
n° unique

VULBENS

04.50.04.64.08

De novembre à février

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30
Samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 18h00

Fermé le jeudi matin

NEYDENS

04.50.04.41.67

De novembre à février

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

De mars à octobre

Lundi au samedi : 9h00 à 17h30

Fermé le mardi matin



JUILLET

23 : Messe à la grotte
Vigny (10h)

SEPTEMBRE

2 : Concours pétanque FC Vuache
Jonzier - Stade de foot

3 : Auto'mne Rétro (20° édition)
Jonzier

NOVEMBRE

11 : Cérémonie Armistice
Monument aux morts (11h)

4 : Concours belote FC Vuache
Savigny

DECEMBRE

Marché de Noël (date non planifiée)
Ecole de Savigny

16/17 : Tournoi jeunes foot en salle
Valleiry

JANVIER

12 : Vœux du maire
Jonzier